

## AVOIR DES STATUES EST-CE DE L'IDOLATRIE ?



L'Eglise catholique enseigne que seul Dieu doit être adoré. Adorer une autre personne ou une chose est commettre le grave péché d'idolâtrie<sup>1</sup>.

Dans le livre de l'Exode 20, 4-5, Dieu interdit la fabrication d'images dans le but de les adorer. Mais Dieu n'interdit nullement le fait de fabriquer des images. Par exemple, Dieu ordonne à Moïse de fabriquer des statues d'anges, en l'occurrence de chérubins.( Ex 25, 18-19) un serpent d'airain, que les Israélites devaient regarder afin d'être guéri.( Nb 21, 8) Les juifs utilisèrent beaucoup d'images gravées dans le Temple de Jérusalem, incluant des chérubins, des bœufs, des lions, des palmiers et des fleurs (1 R 6 et 7)

Les catholiques utilisent les statues et d'autres images non pas pour les « diviniser » et les adorer « à la place de Dieu » mais pour rappeler à la mémoire des fidèles les personnes représentées et ce qu'elles ont fait: Jésus, les anges et les saints. Pour la même raison, les chrétiens des autres confessions utilisent les crèches au moment de Noël.

Le rejet des statues et des autres images dans l'usage de la prière de l'Eglise est une hérésie connue sous le nom d'iconoclasme. Elle est apparue pour la première fois au 8ème siècle lorsque l'empereur Léon III l'Isaurien, influencé par la nouvelle religion de l'Islam (fondé en 622), commença à attaquer l'usage des statues et des icônes dans l'Eglise. Au second concile de Nicée en 787, l'Eglise condamna cette hérésie. Celle-ci ne refit surface qu'à la Réforme au 16ème siècle.

C'est pourquoi, le Concile de Trente dut rappeler certains principes (Cf. texte ci-joint).

S'agenouiller devant une statue ou embrasser une icône, n'est pas en soi faire acte d'idolâtrie. S'agenouiller devant une statue pour prier ou embrasser une icône, c'est honorer et exprimer notre amour envers la personne représentée, rien de plus.



### <sup>1</sup> L'idolâtrie (Catéchisme de l'Eglise Catholique)

2112 Le premier commandement condamne le *polythéisme*. Il exige de l'homme de ne pas croire en d'autres dieux que Dieu, de ne pas vénérer d'autres divinités que l'Unique. L'Écriture rappelle constamment ce rejet des " idoles, or et argent, œuvres de mains d'hommes ", elles qui " ont une bouche et ne parlent pas, des yeux et ne voient pas ... ". Ces idoles vaines rendent vain : " Comme elles, seront ceux qui les firent, quiconque met en elles sa foi " (Ps 115, 4-5. 8 ; cf. Is 44, 9-20 ; Jr 10, 1-16 ; Dn 14, 1-30 ; Ba 6 ; Sg 13, 1 – 15, 19). Dieu, au contraire, est le " Dieu vivant " (Jos 3, 10 ; Ps 42, 3 ; etc.), qui fait vivre et intervient dans l'histoire.

2113 L'idolâtrie ne concerne pas seulement les faux cultes du paganisme. Elle reste une tentation constante de la foi. Elle consiste à diviniser ce qui n'est pas Dieu. Il y a idolâtrie dès lors que l'homme honore et révère une créature à la place de Dieu, qu'il s'agisse des dieux ou des démons (par exemple le satanisme), de pouvoir, de plaisir, de la race, des ancêtres, de l'Etat, de l'argent, etc. " Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon ", dit Jésus (Mt 6, 24). De nombreux martyrs sont morts pour ne pas adorer " la Bête " (cf. Ap 13-14), en refusant même d'en simuler le culte. L'idolâtrie récuse l'unique Seigneurie de Dieu ; elle est donc incompatible avec la communion divine (cf. Ga 5, 20 ; Ep 5, 5).

2114 La vie humaine s'unifie dans l'adoration de l'Unique. Le commandement d'adorer le seul Seigneur simplifie l'homme et le sauve d'une dispersion infinie. L'idolâtrie est une perversion du sens religieux inné de l'homme. L'idolâtre est celui qui " rapporte à n'importe quoi plutôt qu'à Dieu son indestructible notion de Dieu " (Origène, Cels. 2, 40).

## CATECHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE : Les saintes images n°16

L'image sacrée, l'icône liturgique, représente principalement le Christ. Elle ne peut pas représenter le Dieu invisible et incompréhensible ; c'est l'Incarnation du Fils de Dieu qui a inauguré une nouvelle " économie " des images : *Autrefois Dieu qui n'a ni corps, ni figure, ne pouvait absolument pas être représenté par une image. Mais maintenant qu'il s'est fait voir dans la chair et qu'il a vécu avec les hommes, je peux faire une image de ce que j'ai vu de Dieu ... Le visage découvert, nous contemplons la gloire du Seigneur* (Saint Jean Damascène).

L'iconographie chrétienne transcrit par l'image le message évangélique que l'Écriture Sainte transmet par la parole. Image et Parole s'éclairent mutuellement : *Pour dire brièvement notre profession de foi, nous conservons toutes les traditions de l'Église écrites ou non écrites qui nous ont été transmises sans changement. L'une d'elle est la représentation picturale des images, qui s'accorde avec la prédication de l'histoire évangélique, en croyant que, vraiment et non pas en apparence, le Dieu Verbe s'est fait homme, ce qui est aussi utile et aussi profitable, car les choses qui s'éclairent mutuellement ont indubitablement une signification réciproque* (Concile de Nicée II, en 787).

**" La beauté et la couleur des images stimulent ma prière. C'est une fête pour mes yeux, autant que le spectacle de la campagne stimule mon cœur pour rendre gloire à Dieu "** (Saint. Jean Damascène). La contemplation des icônes saintes, unie à la méditation de la Parole de Dieu et au chant des hymnes liturgiques, entre dans l'harmonie des signes de la célébration pour que le mystère célébré s'imprime dans la mémoire du cœur et s'exprime ensuite dans la vie nouvelle des fidèles.



## CONCILE DE TRENTE

(Session XXV ; décret 1823-1825)

On doit avoir et garder, surtout dans les églises, les images du Christ, de la Vierge Marie Mère de Dieu et des autres saints, et leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus. Non pas parce que l'on croit qu'il y a en elles quelque divinité ou quelque vertu justifiant leur culte, ou parce qu'on doit leur demander quelque chose ou mettre sa confiance dans des images, comme le faisaient autrefois les païens qui plaçaient leur espérance dans des idoles [voir Ps 135,15-17], mais parce que l'honneur qui leur est rendu renvoie aux modèles originaux que ces images représentent.

Aussi, à travers les images que nous baisons, devant lesquelles nous nous découvrons et nous prosternons, c'est le Christ que nous adorons et les saints, dont elles portent la ressemblance, que nous vénérons. C'est ce qui a été défini par les décrets des conciles, spécialement du deuxième concile de Nicée, contre les adversaires des images.

Les évêques enseigneront avec soin que, par le moyen de l'histoire des mystères de notre rédemption représentés par des peintures ou par d'autres moyens semblables, le peuple est instruit et affermi dans les articles de foi, qu'il doit se rappeler et vénérer assidûment. Et l'on retire aussi grand fruit de toutes les images saintes, non seulement parce que sont enseignés au peuple les bienfaits et les dons que lui confère le Christ, mais parce que, aussi, sont mis sous les yeux des fidèles les miracles de Dieu accomplis par les saints et les exemples salutaires donnés par ceux-ci : **de la sorte, ils en rendent grâce à Dieu, ils conforment leur vie et leurs mœurs à l'imitation des saints et sont poussés à adorer et aimer Dieu et à cultiver la piété.** Si quelqu'un enseigne ou pense des choses contraires à ces décrets: qu'il soit anathème.

Si certains abus s'étaient glissés dans ces saintes et salutaires pratiques, le saint concile désire vivement qu'ils soient entièrement abolis, en sorte qu'on expose aucune image porteuse d'une fausse doctrine et pouvant être l'occasion d'une erreur dangereuse pour les gens simples. S'il arrive parfois que l'on exprime par des images les histoires et les récits de la sainte Écriture, parce que cela sera utile pour des gens sans instruction, on enseignera au peuple qu'elles ne représentent pas pour autant la divinité, comme si celle-ci pouvait être vue avec les yeux du corps ou exprimée par des couleurs et par des formes.

## RITUEL DES BÉNEDICTIONS

Pour faire mieux découvrir aux fidèles le mystère de la gloire de Dieu qui rayonne sur le visage du Christ et qui brille dans les saints, **pour que les fidèles deviennent eux-mêmes toujours davantage « lumière dans le Seigneur »**, l'Église les invite à vénérer avec piété les images saintes. Surtout quand elles sont remarquables de beauté artistique et de noblesse religieuse, **elles sont comme un écho de cette beauté qui vient de Dieu et conduit à Dieu.** Les images ne rappellent pas seulement à la mémoire des fidèles le Christ ou les saints qu'elles représentent, elles les conduisent en quelque sorte en leur présence: **« car plus on voit leur représentation par l'image, plus on est incité en les contemplant à se rappeler les personnes représentées et à les aimer »**. C'est pourquoi **on compte la vénération des images saintes parmi les formes principales et nobles du culte qui est dû au Christ et, d'une autre façon certes, aux saints**, car « ce n'est pas parce qu'on croit qu'il y a en elles quelque divinité ou puissance qu'il faut les vénérer », mais « parce que l'honneur qui leur est attribué se rapporte aux personnes qu'elles représentent »



**Du 10 au 17 mai 2009**  
**Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay**

2bis rue Charles de Gaulle  
78860 – Saint Nom la Bretèche  
infos : [www.paroissestnomchavenay.com](http://www.paroissestnomchavenay.com)  
e-mail : [paroissestnom@wanadoo.fr](mailto:paroissestnom@wanadoo.fr)  
tel/fax : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



**« D'un seul cœur, ils participaient fidèlement à la prière, avec quelques femmes dont Marie, mère de Jésus, et avec ses frères »**

Tel est décrit le début de la vie de l'Eglise dans le livre des Actes des Apôtres ...  
Puissions-nous en ce mois de Marie être fidèles nous aussi ... et prier intensément pour les fruits du pèlerinage de Notre Saint Père sur cette terre où est née l'Eglise...

Ainsi priait St Bernard : *Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre secours, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma Mère, j'accours vers vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds.*

*O Mère du Verbe Incarné, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.*



Père BONNET, curé+

\*\*\*\*\*

**SITE INTERNET DE LA PAROISSE : [www.paroissestnomchavenay.com](http://www.paroissestnomchavenay.com)**

**Seront baptisés :** Lucy MARINO, le 17/05 à 12 h 15 (église de St Nom).

**Seront unis par le sacrement du mariage :** Lucas RUDOLF et Coralie CHEVALIER, le 15/05 à 17 h 30 (église St Nom)

**Ont été célébrées les obsèques de :** Marie Angèle TRUITARD, le 06/05 (église de Chavenay)

**Adoration St Sacrement :** Vendredi 15/05 de 09h 30 à 16 h00

**Catéchisme :** Pour les 5èmes : mardi 12/05 de 17 h 30 à 18 h 30 salle St Joseph

**Eveil à la Foi :** pour les enfants de St Nom jusqu'au CE1, le 16/05 à la salle St Joseph de 10h30 à 11h30.

**Préparation 1° communions :** Rappel : séance pour tous les CM2 inscrits pour la 1° communion dimanche prochain 17 mai à 17 h 30 précises Salle St Joseph à St Nom.

**« Mardi de la Foi » Ecole d'Adoration :** le 12/05 de 20h45 à 22 h 00, salle St Joseph. « L'Adoration du St Sacrement et la Vierge Marie. » Enseignement du Père BONNET suivi d'un temps d'Adoration à l'église.

**« Sanctus Dominus » :** Assemblée de prière le 14/05 de 20h30 à 22h00 (église de Chavenay)

**Préparation au Baptême :** Réunion de préparation au Baptême pour les parents demandant le baptême de leur petit enfant vendredi 15/05 à 20 h 45 salle St Joseph.

**Secours catholique.** Permanence les jeudis de 10h00-12h00 à la maison paroissiale de St Nom

**Scouts Unitaires de France.** Réunion de parents des Guides dimanche 17/05 à 17 h au presbytère.

**Pèlerinage Rue du Bac pour les enfants du catéchisme de CM1.** Rdv à 08 h 45 précises sur le parking de l'église de St Nom pour les enfants inscrits et les parents accompagnateurs. N'oubliez pas le pique-nique !

**A NOTER :**

**POUR L'ASCENSION le JEUDI 21 MAI :** Messes : 09h30 à Chavenay et 11h à St Nom. Pas de messe le soir.

**DIMANCHE 24 Mai :** En raison de la Brocante à Chavenay qui rend inaccessible l'église, la messe de 09 h 30 sera supprimée.

**Confessions :**

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine ou sur rendez-vous.

(\*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 11/04	09h00	Chavenay	Férie Temps Pascal	Messe intention particulière
Mardi 12/04 (*)	09h00	St Nom	Sts Nerée, Achillée, Domitille, Pancrace	Messe pr Mr Chartier
Mercredi 13/04	18h30	St Nom	ND de Fatima	Messe pr Odette Lonzat
Jeudi 14/04	18h30	Chavenay	ST Mathias (Fête)	Messe pr Louis Baudoin
Vendredi 15/05	09h00	St Nom	St Erembert	Messe pr Jacques Rigault
Samedi 16/05	09h00	St Nom	Messe votive en l'honneur de Notre Dame	Messe pr Jeanne Morel
Dimanche 17/05	09h30	Chavenay	6 <sup>ème</sup> Dimanche de Pâques	Messe pr Jean Herman
	11h00	St Nom	"	Messe pr Claudine Lambert
	18h00	St Nom	"	Messe pro Populo